

*l'exemple admirable de nos Chrétiens grands & petits, qui ne donnent aucune marque, ni de crainte ni de tristesse, se voyant à la veille de perdre leurs biens, leurs enfans, leurs femmes, leurs parens, leurs amis & même leur vie, Ils sont prests de l'abandonner pour l'amour de JESUS-CHRIST & veulent nous accompagner au supplice. Tout ce que nous craignons, c'est que Dieu ne nous juge pas dignes d'une si grande grace. Celuy qui signale plus son courage & qui fait paroistre le plus de resolution, c'est le brave Justo Ucondono. Les deux fils de Guenifoin Gouverneur de Meaco se distinguent aussi par leur intrépidité Chrétienne. Le plus jeune qu'on appelle Constantin, ne s'est point éloigné de nous depuis qu'on nous menace du dernier supplice. Tous les autres Chrétiens qui sont de qualité nous envoient incessamment des Courriers pour nous assurer qu'ils seront toujours prests quand il en sera temps, de nous servir & de nous assister comme leurs Peres & leurs Maîtres en nostre Seigneur. Il est visible à tout le monde que ce courage de nos nouveaux Chrétiens est un effet du Sacrement de Confirmation qu'ils ont receu depuis peu des mains de Monseigneur l'Evêque. Je serois trop long si je voulois vous marquer tous les autres Chrétiens qui aspirent au Martyre: Mais je ne puis omettre nos deux Profelytes Jean & Jacques, qui voyant l'extrême peril où nous sommes, ne cessent de me solliciter par nostre Frere Miqui de les recevoir dans nostre Compagnie, puisqu'ils sont du nombre de ceux qui doivent mourir pour la Foy. Je leur ay répondu que s'il arrivoit qu'ils mourussent avec moy, ils seroient trop heureux: mais que si on nous laissoit en vie, je serois mon possible auprès de vostre Reverence pour leur obtenir ce qu'ils desiroient. Je prie Dieu qu'il nous fasse la grace de bien terminer cette vie pour aller jouir de celle que nous esperons dans le Ciel. Amen.*

XXI.  
Resolution  
d'un Reli-  
gieux de la  
Compagnie.

A une journée de Meaco il y a une Ville nommée Nara qui est, comme nous avons dit, le centre de la superstition Payenne, & qui n'est habitée que de Bonzes. Le Pere Provincial des Jesuites y avoit envoyé un Religieux de son Ordre nommé Vincent qui n'estoit pas encore Prestre, mais qui preschoit excellemment. Lorsqu'il confondoit les Bonzes de cette fameuse Academie par la force de son esprit & par l'éloquence de ses discours, il receut une lettre d'un de ses Confreres qui luy mandoit, que s'il vouloit avoir part à la couronne du Martyre, il accourût au plûtost. Vincent ayant receu cette nouvelle se dispose à partir le jour suivant: mais son hoste qui l'aimoit tendrement fit tout son possible pour l'arrester, luy representant qu'il y avoit de la temerité à s'ex-

poser à la mort, lorsqu'on pouvoit l'éviter.

Le bon Religieux le remercia des sentimens de tendresse qu'il avoit pour luy: mais il luy dit, que de mourir pour la Loy Chrétienne qu'il preschoit, ce n'estoit pas souffrir la mort, mais trouver la source de la vie; qu'il s'estimeroit le plus heureux de tous les hommes s'il pouvoit verser son sang pour sa défense, & qu'en ayant fait jusqu'alors une profession publique, il ne devoit pas détruire par ses actions ce qu'il avoit enseigné par ses paroles; Qu'en quelque lieu qu'il se cachast, le Roy scauroit bien le déterrer, & que s'il faisoit mourir les Predicateurs de l'Evangile, il devoit estre executé le premier. Son hoste le voyant si ferme dans sa resolution, luy donna un cheval & quelques serviteurs pour l'accompagner. Lorsqu'il fut arrivé à Meaco, il renvoie le cheval & les serviteurs & s'en va droit à la maison des Peres de son Ordre. Comme il vouloit passer au travers des Gardes, quelques voisins de ses amis qui le connoissoient l'arresterent & le menerent par force dans une maison où estoit le Pere Organtin. La Compagnie de ce Pere & l'esperance de recouvrer un jour ce qu'il perdoit alors, adoucit un peu la douleur qu'il eut d'estre privé de la couronne qu'il estoit venu chercher.

Nous avons vû dans la premiere persecution que Taycosama suscita contre les Chrétiens l'an 86. comme Justo Ucondono rendit un illustre témoignage à la Religion, & comme il fut banni pour ne vouloir pas renoncer JESUS-CHRIST. Il ne fut pas moins fidelle dans cette seconde, qu'il l'avoit esté dans la premiere. Le Pere Organtin luy ayant fait scavoir l'Arrest de mort porté contre les Chrétiens, il en receut une telle joye, qu'il sembloit estre hors de luy-même. Il vient sur l'heure même trouver les Peres & les assure qu'il veut mourir avec eux. Après s'estre consolé les uns avec les autres, il monte à cheval & s'en va à Fuximi prendre congé de Chicugendono Roy de Canga, qui luy avoit donné sa table & fait toutes les amitez possibles pendant son exil. Il luy fit present en reconnoissance de deux vases pour prendre le Cha, qui est le Thé de la Chine, qu'on estimoit quatre ou cinq mille écus. Chicugendono le voyant déterminé à mourir, admira son courage. *Il ne faut pas cependant*, luy dit-il, *rien precipiter. J'estois*, ajouta-t'il, *à la Cour lorsque l'Empereur porta cette sentence; mais il n'en vouloit qu'aux Religieux venus des Philippincs, qui ne deseroient pas à ses Ordonnances & qui sembloient vouloir l'insulter. Je luy ay entendu dire en termes exprés qu'il ne comprenoit point dans son*

XXIII.  
Justo Ucon-  
dono se pre-  
pare à la  
mort.

*Edit les Peres de la Compagnie. Justo, vivez en assurance, on ne songe point à vous. Vous voulez me consoler, repartit Justo: Mais je puis vous assurer, mon Prince, que le plus grand plaisir que je puisse avoir au monde, est de mourir pour la Foy que je professe. Au reste quelque seureté que vous me donniez, je vay me preparer à la mort & je vous supplie de croire que je mourray vostre serviteur.* Ayant dit cela, il prit congé de luy & s'en retourna à Meaco.

XXIV.  
Ferveur ad-  
mirable des  
deux fils de  
Guenifoin.

Si la ferveur de Dom Justo fut admirable, celle des deux fils de Guenifoin Gouverneur de Meaco & Ministre d'Etat ne le fut pas moins. L'aîné qui avoit nom Paul Sacondono estoit âgé de vingt-deux ans. Il avoit la survivance de la Charge de son pere & estoit Seigneur d'une forte place que Taycosama luy avoit donnée dans le Royaume de Tamba, avec de tres-gros appointemens. Lorsqu'il eut receu la nouvelle que tous les Peres estoient en prison (car c'est l'ordinaire que les bruits grossissent en chemin) & que l'Evêque même estoit arresté, il dépêcha aussi-tost deux Courriers, l'un à Meaco & l'autre à Ozaca pour s'informer de la verité. Cependant il cherche en son esprit par quel moyen il pourra parvenir au martyre.

Il eut d'abord la volonté de se transporter à Ozaca, sous pretexte de voir son beau-pere qui estoit Roy d'une Province du Japon, mais en effet pour estre arresté prisonnier. Toutefois considerant qu'il n'y auroit personne qui osast mettre la main sur luy, tant qu'il seroit vêtu comme il estoit, il prend resolution de se faire raser & de se déguiser en Ecclesiastique avec huit de ses valets qui estoient Chrétiens comme luy. Il se tenoit assuré qu'ils seroient fidelles à Dieu & qu'ils suivroient son exemple. Il n'y en avoit qu'un qu'il ne croyoit pas assez bien établi dans la Foy, parce qu'il n'y avoit que vingt jours qu'il avoit esté baptisé par les mains de l'Evêque. Il l'appelle donc & luy dit, qu'il doutoit s'il auroit le courage de mourir pour la Foy, parce qu'il n'estoit pas encore assez instruit de la gloire du Martyre; c'est pourquoy je vous permets, luy dit-il, de vous en retourner chez vous.

Le serviteur luy répond: *Monseigneur, il est vray qu'il n'y a pas long-temps que je suis Chrétien: mais par la grace de Dieu je connois assez combien il faut faire estat du salut de son ame. Si la voye du martyre est la plus courte pour arriver au Ciel, je ne fais non plus d'estat de la vie que de la poussiere que je foule au pieds.* Paul fut ravi de cette réponse & luy donna cent trente écus pour subvenir à sa famille. Après quoy il entre dans son cabinet, & se prosternant de-

vant

vant Dieu, le prie tres-humblement de luy faire la grace de mourir pour sa gloire & pour son amour. Ayant achevé sa priere, il écrit à son pere, à sa mere & à sa nourrice, & leur declare dans sa lettre, qu'estant Chrétien & les Peres de la Compagnie devant mourir pour la Foy, il estoit resolu de mourir avec eux; qu'il n'avoit pas pris cette resolution sans y penser, mais après une longue & meure deliberation; qu'il les supplioit de changer les honneurs qu'ils voudroient luy rendre après sa mort en une profession de la Foy Chrétienne, qu'il les prioit d'embrasser, & que lorsqu'ils l'auroient fait ils approuveroient sa conduite & connoistroient combien il est doux & honorable de mourir pour JESUS-CHRIST. Après qu'il se fut acquité de ce devoir, il s'en va en diligence trouver le Pere Organtin qui estoit à Meaco. Il luy fait une Confession generale de toute sa vie, & se prepare à la mort avec une constance admirable.

Son cadet Constantin se distingua encore dans ce combat par sa ferveur & par son courage. Il avoit un cousin nommé Michel qui estoit Chrétien comme luy, & ils avoient tous deux esté Pages du neveu de Taycosama. Ils se trouverent ensemble à Meaco le jour que les nouvelles arriverent de la condamnation des Peres, chez qui ils s'estoient retirez. Aussi-tost que Constantin l'apprit, il s'écria: *O que nous voilà venus bien à propos pour estre Martyrs! Nous ferons tout nostre possible pour obtenir cette grace de nostre Seigneur.* Ils avoient dessein de s'en aller à Tamba ou à Fuximi: mais cette nouvelle les fit arrester à Meaco, où ils se tinrent cachez dans une petite maison avec quelques autres personnes de qualité qui attendoient comme eux le temps de se declarer. Le Pere Organtin leur envoya un de ses Religieux pour les fortifier dans leur resolution, & ils conceurent un si grand desir de mourir, qu'il leur tardeoit qu'on les menast au supplice.

Peu de temps après un bruit se répandit, comme il arrive en de semblables rencontres, que l'Arrest n'estoit point encore porté contre les Chrétiens: mais qu'il y avoit danger que les ennemis de Guenifoin ne luy rendissent quelque mauvais office auprès de l'Empereur, en luy faisant sçavoir qu'il avoit deux enfans qui estoient Chrétiens. Constantin craignant que son pere ne souffrit quelque déplaisir à son occasion, le va trouver, pour luy declarer, ce qu'il n'avoit pas fait jusqu'alors, qu'il estoit Chrétien, & qu'il estoit resolu de mourir avec le Pere Organtin son Maître. Estant arrivé à Fuximi il trouva son pere qui sortoit de son logis pour al-

Tome II.

E

ler au Palais, & comme il estoit seul, il le prend à l'écart & luy dit sans déguisement qu'il avoit renoncé aux Camis & aux Foutques & qu'il estoit Chrétien.

Guenifoin qui aimoit tendrement ce cadet, fut frappé d'étonnement entendant ce discours, & retournant sur ses pas, le mene à son logis. Il luy fit là un discours capable d'ébranler son esprit, en cette maniere: *Mon fils, je ne sçavois pas que vous fussiez Chrétien: puisque vous estes en effet & que vous voulez courre la même fortune que le Pere Organtin, vous estes en seurété; car le Pere n'est point sur la liste de ceux qui doivent mourir. Mais je vous assure que s'il continué à prescher & à baptiser, il ne sera non plus épargné que les autres. Au reste si l'Empereur me commande de faire mourir tous les Chrétiens, vous devez vous attendre que je ne vous épargneray point. Nous avons assez d'exemples anciens & modernes des Peres qui ont fait mourir leurs enfans lorsqu'ils estoient rebelles à leur Prince.*

Constantin répondit à cette terrible menace: *Mon Pere, je ne vous ay point déclaré que j'estois Chrétien pour éviter la mort; mais afin que vous mettiez ordre à vos affaires. S'il vous arrivoit quelque déplaisir à mon sujet, j'en aurois une extrême douleur: Mais vous sçavez qu'il faut obeir à son Roy, & que le premier de tous est celuy du Ciel, qui nous a donné l'estre & qui nous le conserve. Je suis prest à mourir, ou par vos mains, ou par celles des autres. Si vous m'ostez la vie, vous reprendrez ce que vous m'avez donné & vous m'en procurerez une autre meilleure: Ainsi vous serez toujours mon Pere à qui je seray redevable de mon bon-heur. Que si d'autres que vous me font mourir, j'auray ceste consolation que vous ne serez point en quelque façon homicide de vous-même, & que vous vous épargnerez la douleur que vous auriez à déchirer vos propres entrailles. Je prends Dieu à témoin qu'il n'y a rien que je ne fesse pour vous obeir, s'il ne s'agissoit point de salut de mon ame: Mais comme vous avez toujours eü beaucoup de tendresse pour moy, je me persuade que vous ne voulez pas que je me jette dans les enfers pour plaire à un Prince qui ne m'en sçauvoit tirer.*

Guenifoin fut sensiblement touché de ce discours & eut bien de la peine à retenir ses larmes. Cependant il étouffa sa douleur, & luy dit: *Attendez un peu icy, je vous viens retrouver.* Il sort & s'en va au Palais sçavoir des autres Gouverneurs où en estoit l'affaire des Chrétiens: mais il n'en put rien apprendre, parce que Taycosama n'avoit pas encore distinctement déclaré ses volon-

rez. A son retour il prend sa femme à l'écart & luy raconte ce que son fils luy avoit dit. Il luy ajoüta, que si le Roy luy ordonnoit de faire mourir tous les Chrétiens, il égorgeroit Constantin de ses propres mains; qu'elle prit courage & qu'elle ne se laissast pas aller aux sentimens de la nature. A peine avoit-il achevé ces paroles, que luy-même transporté de douleur fut obligé d'éclater en soupirs & de verser des larmes en abondance, se plaignant de son fils & l'appellant cruel & inhumain, qui seroit cause de sa mort en l'obligeant de luy oster la vie.

Pendant que Constantin estoit dans le combat, Dom Michel son <sup>XXV.</sup> cousin qui estoit demeuré à Meaco, se'nuyant de l'attendre s'en <sup>Confiance</sup> vient le trouver à Fuximi & entre dans la maison de son pere. La <sup>de Dom</sup> mere le voyant & ne sçachant pas la liaison qu'ils avoient ensemble, le mene dans son cabinet & luy fait d'abord beaucoup de plaintes de son fils qui s'estoit fait Chrétien, & qui n'estoit point touché de la douleur ni de son pere ni de sa mere. *Que feray-je, disoit-elle en pleurant, me voyant privée de mes deux enfans que j'ay eü tant de peine à élever, & qui se sont acquis tant de reputation dans la Cour par leur sagesse & par leurs bonnes mœurs? Comment pourray-je vivre après leur mort? Et de quels yeux les pourray-je voir égorger par les mains de leur propre pere?* En disant cela elle fut faisie d'une douleur si violente, qu'elle tomba en defaillance sur le cou de Dom Michel.

Le pauvre jeune homme se trouva bien en peine, & quelque effort qu'il fist sur son esprit il ne put s'empêcher de pleurer, voyant l'affliction de cette pauvre mere. Lorsqu'elle fut revenuë à soy, il reprend courage & luy dit: *Ma chere tante, ne vous affligez point, vos enfans ne sont point compris dans la sentence.* Elle jettant un grand soupir, luy répond: *Mon mary me dit la même chose que vous, & c'est ce qui me donne encore quelque esperance.* Dom Michel la voyant un peu remise, luy ajoüte: *Madame, s'il arrivoit, ce qui ne sera pas, que Constantin fût mis à mort pour la Religion, vous n'auriez pas grand sujet de vous affliger, puisqu'il ne mourroit pas pour aucun crime qu'il eust commis, mais pour l'amour de son Créateur.* L'avoüë, repartit la mere, *que c'est une chose digne de loüange de voir un jeune homme à la fleur de son âge mépriser la vie presente pour une autre qu'il estime meilleure: Mais dites-moy, je vous prie, pourquoy prefere-t-il une Religion étrangere qui est défendue par l'Empereur, à celles du Japon dans lesquelles sont morts tous nos ancestres?* Michel luy répond que la Chrétienne sauvoit les ames, & que

celles du Japon les précipitoit pour jamais dans les Enfers. *Je ne croy pas cela*, dit elle : *mais quand cela seroit, pourquoy avancer ses jours? Je serois contente si Constantin demuroit en vie. Persuadez-luy, je vous prie, mon cher neveu, de retourner à Tamba avec son frere & d'attendre que cette tempeste soit passée. Pour moy je vay travailler de tout mon possible à ce que le Pere Organtin soit conservé en vie, puisque mon fils est resolu de mourir avec luy.*

Les choses estant en cet estat, Dom Constantin s'en retourna à Meaco avec Dom Michel son cousin. Ils se confessèrent tous deux au Pere Organtin, & reçurent la Communion de sa main comme s'ils alloient mourir. Ayant attendu quelques jours & voyant que les affaires ne se tournoient pas du costé qu'ils desiroient, ils s'en allerent à Tamba, d'où ils écrivirent au Pere Provincial des Jesuites, qu'ils avoient beaucoup de déplaisir de ce qu'ils n'avoient pas trouvé à Meaco & à Fuximi ce qu'ils esperoient; qu'ils le prioient de les recommander à nostre Seigneur, afin qu'il leur fist la grace dans une autre occasion d'estre enrôlez au nombre des Martyrs.

XXVI.  
Ferveurs de  
quelques  
autres  
Chrétiens.

Deux Gentilshommes qui logeoient avec eux à Meaco & qui avoient fait plus de quarante lieues de chemin pour venir recevoir le Sacrement de Confirmation, voyant qu'ils ne pouvoient arriver aussi bien qu'eux à la gloire du martyr, s'en retournerent à leurs maisons: mais ils prièrent en partant les Chrétiens de Meaco de leur faire sçavoir en diligence, s'il y avoit quelque esperance de mourir pour la Foy, afin qu'ils pussent jouir de ce bonheur.

Ce qui arriva à André Ongasamara & à son pere merite bien d'estre rapporté en ce lieu. André estoit natif de Bungo d'une famille fort illustre: mais sa vertu surmontoit encore la gloire de sa naissance. C'est luy qui enleva la nuit la Croix que le bon Joran portoit à son cou après qu'on l'eut martyrisé, & qui trois ans après transporta ses Reliques à Arima. Ce brave Cavalier après la ruine de Bungo s'estant retiré à Ozaca, apprit qu'on dressoit une liste de Chrétiens qu'on destinoit à la mort. Il alla aussi-tost trouver les Peres, & leur representa qu'il devoit estre enrôlé le premier, puisqu'il estoit le plus ancien. Il ne se contenta pas de se preparer à la mort, mais il voulut encore y disposer son pere qui estoit un vieillard de quatre-vingt ans, qui n'avoit esté baptisé que six mois auparavant.

*Mon pere*, luy dit il, *comme il y a peu de temps que vous estes*

*Chrétien, je ne sçay si on vous a enseigné ce que c'est que d'estre Martyr.* Le vieillard ayant dit que non, André luy declara qu'une des plus grandes faveurs que Dieu pût faire à un Chrétien, c'estoit de luy fournir quelque occasion de mourir pour son service. Que ceux qui aspiroient à cette gloire devoient estre humbles & patients; qu'il falloit mettre bas les armes & recevoir le coup de la mort à genoux sans se mettre en défense.

Le vieillard entendoit volontiers son fils luy parler de la gloire du martyr: Mais lorsqu'il luy eut déclaré qu'il ne falloit pas se défendre, luy qui estoit un homme de guerre & delicat sur le point d'honneur, luy dit avec chaleur: *Quoy? Qu'un homme de qualité comme moy, se laisse assassiner comme un lasche, sans disputer sa vie? Que je souffre que des idolâtres attendent sur celle des Peres qui nous ont fait Chrétiens? Il portoit toujours son poignard à son costé à la mode du Japon: mais ayant dit cela, il se leve & court prendre encore son épée. Armé de la sorte & se laissant emporter à son humeur guerriere, il dit d'un air genereux. Si ces meurtriers osent s'attaquer aux Peres, j'en abatray sept ou huit à mes pieds, & je ne cesseray de les poursuivre, jusqu'à ce qu'ils m'ayent ou enlevé mon épée, ou coupé le bras. S'ils me tuent combattant de la sorte, je seray volontiers Martyr, mais non pas autrement.*

André voyant que son pere n'estoit pas encore assez bien instruit des maximes de l'Evangile, & craignant que si on vouloit l'arrester, au lieu de donner liberalement sa vie, il ne la vendit bien cher aux assassins, luy dit avec beaucoup de respect & de douceur: *Mon Pere, vous sçavez que la famille d'Ongasamara a toujours esté renommée par tout le Japon pour sa valeur & ses belles actions. Nos ancestres se sont distingués dans les Academies, apprenant aux jeunes Seigneurs à monter à cheval, à faire des armes & tous les autres exercices de la guerre propres de la noblesse. Vous avez donné tant de preuves de vostre courage, qu'il n'y a personne qui ose vous attaquer de front, s'il n'est d'ierminé à mourir, & jamais on n'imputera à lascheté la resolution que vous prendrez de mourir sans défense. Cependant comme cette maniere de combattre ne vous plait pas, je vous supplie, mon Pere, de vous retirer pour un temps à la campagne avec mon petit fils pour luy sauver la vie, vous conserverez en luy le nom de nostre famille & la gloire de nostre sang.*

Le Pere offensé de ce discours luy dit, qu'il avoit tort de luy faire de semblables propositions; qu'il ne sçavoit ce que c'estoit que de fuir, & qu'on ne luy reprocheroit jamais d'avoir fait une

lâcheté dans sa vieillesse. *Allez*, luy dit-il, *vous-même vous cacher si vous avez peur: pour moy j'attendray mes ennemis de pied ferme. Je casseray la teste à quelques-uns & puis je mourray Martyr.* André ne sçachant plus de quels moyens se servir, eut recours à Dieu qui disposa par une autre voye son pere à souffrir le martyre. Ce fut par sa femme qui reprima cette humeur altiere. Cette Dame travaillant à une espeece de jupe, pour estre decemment vétuë lorsqu'elle seroit mise en croix, & tous les domestiques aprestant les uns leurs Chapelets, les autres leurs Croix & leurs Reliquaires pour le jour de leur martyre, le vieillard leur demanda ce que vouloit dire tout cela? Ils luy répondirent d'un air fort gay qu'ils se preparoient à mourir pour JESUS CHRIST. Ces paroles firent une telle impression sur son esprit, que renonçant aux maximes du monde, il met bas ses armes, prend un Chapelet comme eux & dit qu'il vouloit mourir en leur compagnie; ce qui réjouit infiniment son fils André, & luy fit admirer l'efficace de la grace divine.

XXVII.  
Courage  
heroïque de  
quelques  
femmes  
Chrétiennes.

Or si les hommes ont signalé leur courage au premier bruit de cette persecution, les femmes n'ont pas moins fait paroistre de fermeté qu'eux. Nous avons parlé de la Reyne de Tango nommée Grace, & de ce qu'elle fit pour obtenir le Baptême. Aussi-tost qu'elle eut appris que les Religieux estoient condamnez à la mort, & que beaucoup de Chrétiens devoient estre crucifiez avec eux, elle se mit aussi-tost à travailler des robes avec les Dames de sa Cour pour estre modestement sur la Croix, car elles estoient que Dieu leur feroit la grace de mourir en leur compagnie. Elle ordonna aussi qu'on luy fist sçavoir le jour qu'on executeroit les Peres Jesuites: *Dés lorsque je le sçauray*, disoit-elle, *fût-il minuit, je courray nu-pieds avec mes filles au lieu du supplice pour estre crucifiée avec eux.*

Plusieurs grandes Dames de Meaco poussées du même desir, & voulant épargner aux Officiers de la Justice la peine de les chercher, s'assemblerent chez une Dame de marque nommée Marie qui demouroit tout proche les Peres de la Compagnie. Elles portoient chacune leur habillement de nopces, c'est-à-dire celuy avec lequel elles vouloient mourir. Il y en avoit une qui estoit d'une qualité la plus distinguée de Meaco, laquelle craignant que la Justice ne fist quelque difficulté de l'aller saisir chez elle, se transporta secretement dans la maison de Marie pour estre conduite au supplice avec les autres. Comme elles s'entre-

tenoient toutes du bon-heur du martyre, il y en eut une qui dit: *Peur moy je suis bien resoluë de mourir pour la Foy, mais je ne sçay pas si estant femme comme je suis, je ne trembleray point voyant briller autour de moy les lances & les coutelas. Si cela m'arrive, je vous prie, Mesdames, de me trainer par force vers les bourreaux, afin que j'aye part à vostre couronne.*

Cette resolution de femmes qualifiées & delicatement nourries est tout-à-fait admirable: mais celle des jeunes enfans ne l'est pas moins. Il y avoit à Meaco un vertueux Chrétien qui avoit un fils âgé de seize ans nommé Thomas, qui étudioit à trois journées de Meaco dans une maison des Peres. Aussi-tost que le bruit se fut répandu qu'on alloit faire mourir les Chrétiens, le Pere écrivit à son fils qu'estant resolu de donner sa vie pour JESUS-CHRIST, il luy laissoit par son testament beaucoup de biens, entr'autres une grosse somme d'argent dans un coffre qu'il luy marquoit. Le saint jeune homme ayant lû cette lettre, accourut à Meaco tout transporté de joye, & dit à son pere, qu'il n'y avoit pas de justice de le faire heritier des biens qu'il laissoit sur la terre & de l'exclure de ceux qu'il alloit posséder dans le Ciel: qu'il estoit resolu de l'accompagner à la mort, & que si un enfant passoit pour infame dans le Japon qui survivoit à son pere executé par la Justice, Dieu & les hommes auroient sujet de luy reprocher sa lâcheté s'il ne tenoit pas compagnie à un pere qu'il aimoit si tendrement & qui alloit mourir pour la Foy.

XXVIII.  
Resolution  
de quelques  
jeunes en-  
fans.

Un autre enfant de dix ans appelé Louis qui avoit esté baptisé par les Religieux de saint François & qui demouroit avec eux, voyant que les Officiers de la Justice ne le vouloient pas mettre sur leur liste parce qu'il estoit trop petit, se mit à pleurer d'une maniere si touchante, qu'ils furent obligez d'écrire son nom pour l'appaiser. Nous verrons comme il signala sa Foy & son courage par son martyre.

Une jeune fille de même âge, qui estoit nièce de Marie dont je parlois tout maintenant & qu'elle avoit élevée fort delicatement, fit paroistre une resolution semblable en cette occasion. Sa tante ayant appris la condamnation des Chrétiens, luy dit: *Ma fille, nous allons mourir; je trouve bon que vous vous retiriez chez vostre pere, de peur que vous ne soyez prise & crucifiée avec nous: car vous n'estes point en âge de souffrir ce supplice.* La petite entendant ces paroles se mit à pleurer & à crier qu'elle ne vouloit point sortir de Meaco ni de la maison de sa tante: *Si les Chrétiens*, disoit-elle,

*doivent estre mis à mort, je dois mourir avec eux & avec vous, ma chere tante, parce que je suis Chrétienne aussi. Ne craignez point pour moy: Je suis jeune, il est vray, mais j'ay du courage, pourvû que je sois avec vous, je ne craindray point la mort. Ce n'estoit encore là que des fleurs: nous en verrons les fruits en son temps. Revenons*

xxix.  
Taycosama  
declare qu'il  
ne com-  
prend point  
les Jesuites  
dans l'Ar-  
rest de mort  
porté contre  
les Reli-  
gieux.

à nos Prisonniers.

Les Peres de saint François & les Jesuites estant gardez, comme j'ay dit, les uns & les autres attendoient à tous momens qu'on les menast au supplice: Mais quelques grands Seigneurs de la Cour quoy qu'idolâtres, persuadéz qu'ils obligeroient Justo Ucondono, Dom Augustin, Dom Simon Condera & tous les Seigneurs Chrétiens s'ils pouvoient sauver la vie aux Peres Jesuites qu'ils consideroient comme leurs Maistres & leurs veritables Peres, se trouvant un jour à Fuximi près de Taycosama lorsqu'il visitoit les ouvriers qui travailloient à son Palais, & le voyant en assez bonne humeur, luy presenterent doucement que depuis quarante ans que les Peres Jesuites estoient au Japon, on n'avoit point remarqué qu'ils eussent rien entrepris contre l'Etat, ni rien fait qui pût troubler le repos public: Au contraire qu'ils ne preschoient que la paix & l'obeissance qu'on doit à ses Superieurs; qu'ils ne s'employoient qu'à reconcilier les ennemis, à consoler les affligéz & à secourir les miserables; qu'ils respectoient les Grands, retiroient les petits de leurs desordres, assistoient les malades & les traitoient avec toute la charité possible; que c'estoient des gens paisibles qui ne faisoient mal à personne & qui taschoient de faire du bien à tout le monde.

L'Empereur écouta ce discours d'un sens raffiné & marqua qu'il entroit dans leur sentiment. Au même temps arriva Guenifoin Vice-Roy de Meaco dont les deux enfans estoient Chrétiens. L'interest qu'il avoit de sauver les Peres Jesuites parce que ses enfans vouloient mourir avec eux, l'obligea de parler encore en leur faveur. Il confirma donc tout ce que les autres avoient dit; mais il ajouta que les Peres s'estoient toujours montrez tres-prompts à executer les Ordonnances de sa Majesté, soit dans le Ximo, soit dans Meaco; Que le Pere Organtin à qui elle avoit permis de demeurer dans Meaco pour sa vieillesse & ses infirmités, se comportoit comme banni; qu'il avoit changé d'habit & ne paroissoit presque plus en public. Il ajouta quantité de choses obligéantes qui adoucirent entierement Taycosama, de maniere qu'on esperoit qu'il revoqueroit son Edit & qu'il se contenteroit de

de renvoyer les Religieux de saint François aux Philippines: mais Dieu voulut couronner leur zele, & reserwa les Jesuites à de plus grands combats, de peur que l'Eglise du Japon ne fût en même temps destituée de Prestres & de Pasteurs.

On a sçû les raisons qui obligerent Taycosama d'épargner les Peres de la Compagnie; entr'autres quatre, qu'un homme de la Cour écrivit à Tarazaba Gouverneur de Nangasaqui. La premiere fut, qu'il apprehendoit une revolte generale des Chrétiens du Ximo où ils estoient en tres-grand nombre, si on faisoit mourir les Peres qui les avoient fait entrer par la Foy & par le Bapême dans le Royaume de JESUS-CHRIST. La seconde, que l'Empereur ne vouloit point rompre avec les Portugais dont le commerce luy estoit utile. Or il estoit persuadé qu'ils ne retourneroient jamais au Japon s'il n'y avoit plus de Religieux de la Compagnie pour leur administrer les Sacremens. La troisieme, estoit l'arrivée de l'Evêque du Japon, qui luy avoit fait de beaux presens & apporté la réponse du Vice-Roy des Indes, ce qui luy avoit donné beaucoup de satisf. étion. La derniere est celle que nous avons touchée, que les Peres s'estoient toujours gouvernez avec beaucoup de sagesse & n'avoient jamais manqué au respect & à l'obeissance qu'ils luy devoient. Ce sont-là les principales raisons qui l'obligerent pour lors de leur sauver la vie.

Le Gouverneur Gibonoscio qui les aimoit, ayant appris les intentions de l'Empereur, vint aussi-tost au Palais, & après luy avoir rendu ses respects, luy dit: *Sire, Vostre Majesté me commanda hier de faire mourir tous les Peres. Pour ne pas manquer à executer ses ordres, je desirerois sçavoir de quels Peres elle parle, & si ceux qui viennent dans les navires des Portugais sont de ce nombre.*

Taycosama luy répondit: *Je n'ay condamné que ceux qui étoient dans le Galion des Philippines: Car j'ay découvert que ces Predicateurs apostez ont réduit le Mexique & les Philippines sous l'obeissance du Roy d'Espagne & qu'ils sont venus pour le même dessein au Japon. Mais ils ont compté sans moy: Ils sçauront ce que c'est que de se joüer à Taycosama. Si je trouvois, ajouta-t'il, que la Loy qu'ils preschent fût bonne, je donnois bien plus volontiers congé de l'enseigner au Pere Rodriguez mon truchmant & à ceux de sa Compagnie, qui ont depuis dix ans deféré à mes ordres, qu'à ces nouveaux venus qui les ont violéz ouvertement: mais je ne veux plus qu'il en soit parlé. Allez, dit-il à Gibonoscio, apprisez au plûtost une fregate & l'envoyez au Pere Rodriguez mon Interprete. Dites-luy de ma part qu'il ait bon courage & qu'il*

*n' apprehende rien. Je défens aussi de faire aucun déplaisir à l'Evêque qui est venu des Indes, & à tous ceux qui me sont venus saluer avec luy.*

Gibonoscio ayant reçu ces ordres, dépêcha sur l'heure même un Chrétien à Meaco pour informer le Pere Organtin de ce qui s'estoit passé & pour oster les gardes qu'on avoit mises à sa maison. Il ordonne au même Chrétien d'aller à Nangataqui signifier à l'Evêque & au Pere Rodriguez les volontez de l'Empereur. Les Peres ayant reçu cette nouvelle, ne sçavoient s'ils devoient s'en réjouir ou non. Ce leur estoit un sujet de joye de se voir encore en estat de servir leur chere Eglise du Japon : mais ils avoient une grande douleur d'estre privez de la couronne du martyre qu'ils estoient venus chercher aux extrémités du monde parmi tant de travaux & de dangers. Le Gouverneur ayant levé les Gardes de Meaco, envoya un des Officiers par toute la Ville demander de ruë en ruë & de porte en porte, s'il y avoit là quelques Chrétiens qui fréquentassent l'Eglise des Religieux Déchaussez. Les Chrétiens croyant que c'estoit tout de bon qu'on les vouloit faire mourir, donnerent tous leur nom, & ceux qui sçavoient écrire, l'écrivirent de leur main. Le nombre en fut si grand, que Gibonoscio en fut étonné. Il n'en choisit que douze qui demeuroient avec les Peres de saint François, dont il prit les noms & ceux de ces saints Religieux.

XXX. *Six Religieux de S. François, trois Jesuites & dix-sept Chrétiens sont condamnés à mort.*

Cependant plusieurs Seigneurs de la Cour qui voyoient que l'Empereur avoit fait grace aux Jesuites, crurent qu'ils pourroient l'obtenir aussi pour les Peres de saint François, & que l'Empereur se contenteroit de les chasser du Japon: mais Jacuin l'ennemi mortel des Chrétiens tourna tellement son esprit, qu'il fit sur l'heure appeler Gibonoscio, & luy commanda de mener à Meaco les prisonniers qui estoient à Ozaca, de les conduire par toutes les ruës dans des charrettes, & de leur faire couper le nez & les oreilles.

Gibonoscio estant de retour, ordonna à son Lieutenant de faire conduire seurement à Meaco les cinq Religieux de saint François & les Chrétiens nommez dans la liste, afin que dès lors que ceux d'Ozaca seroient arrivez on pût proceder à l'exécution. Les Huissiers de la Justice s'estant transportez au Convent des Peres de saint François, arresterent ceux qui estoient marquez sur la liste. Parmi les douze Chrétiens, il y en avoit un nommé Matthias qui estoit leur pourvoyeur. L'Huissier de la Cour appellant un à un

ceux qui estoient couchez sur le rôle, il arriva que ce Matthias ne parut point, parce qu'il estoit sorti du Convent pour quelques affaires domestiques. Comme donc l'Huissier crioit à pleine teste. *Où est Matthias? Que Matthias vienne icy.* Un bon Chrétien qui avoit le même nom & qui demouroit près la porte des Peres, s'entendant nommer accourut promptement & se presenta à l'Huissier, en luy disant. *Voicy Matthias. Je ne suis pas celuy que vous cherchez; mais je m'appelle ainsi & je suis Chrétien par la grace de Dieu. C'est assez,* dirent les Officiers de la Justice, *il vous suffit d'avoir nostre compte.* Ainsi, on peut dire de luy ce que saint Luc dit de saint Matthias dans les Actes des Apostres: *Que le sort tomba sur Matthias & qu'il fut mis au nombre des onze.*

Les trois Religieux de la Compagnie de Jesus se nommoient Paul Michi, Jacques Kifai & Jean de Gotto. Ils obtinrent la même grace par une conduite particuliere de Dieu. Car ils devoient estre élargis aussi bien que ceux de Meaco, puisqu'ils n'estoient point compris dans la Sentence: Mais Gibonoscio apprehendant la colere de l'Empereur qui l'avoit repris d'avoir esté trop indulgent aux Peres de saint François, prit les trois freres & les joignit aux autres prisonniers pour estre conduits à Meaco. On dit que ce fut à la sollicitation de Faxegata protecteur en apparence des Religieux Déchaussez, lequel pour couvrir sa trahison & pour marquer le regret qu'il avoit de leur mort, voulut que des Jesuites fussent compagnons des leurs tourmens & de leurs ignominies.

Le premier jour de Janvier de l'an 1597. tous les Prisonniers ayant esté conduits d'Ozaca à Meaco, le Pere Organtin fit représenter à Gibonoscio, que les trois Religieux de la Compagnie avoient esté faits prisonniers contre l'intention de l'Empereur, & qu'il les supplioit de les mettre en liberté. Le Gouverneur luy répondit, qu'il estoit bien marri de cette disgrâce, & qu'il ne pouvoit faire ce qu'il desiroit sans en parler à l'Empereur: mais qu'il y avoit danger de l'irriter contre le Corps de la Compagnie, parce que sa Majesté n'avoit donné permission qu'au Pere Organtin de demeurer à Meaco, & au Pere Rodriguez à Ozaca, & qu'il se tiendroit offensé s'il apprenoit qu'il y en eût eü d'autres qu'eux. C'est pourquoy qu'il falloit abandonner quelques membres pour conserver le corps. Cette réponse osta au Pere Organtin toute esperance de les sauver.